

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 22 MARS 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-DEUX MARS,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 16 mars 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2022

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2022.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration attribue, à l'unanimité, les subventions sur projet, dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous » et les « Autres subventions sur projet », référencées en annexe, pour un montant de **47 249 €**.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projets » (Imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2022 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220322-DEL-2022-028a-DE
Date de télétransmission : 24/03/2022
Date de réception préfecture : 24/03/2022

Subventions sur projet 2022
TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 22 mars 2022

Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2022
Dans le cadre de Vacances pour tous :		
Vacances et familles	Séjours été et automne 2022	4 554 €
Secours Populaire	Séjours 2022	7 244 €
<i>Sous-total « Vacances pour tous »</i>		11 798 €
Autres subventions sur projet :		
Restaurants du cœur	Soutien à l'activité « Resto Bus » 2021	20 451 €
Arifts	Soutien à la formation « Intervenant pair »	15 000 €
<i>Sous-total « Autres subventions sur projet »</i>		35 451 €
TOTAL		47 249 €